

Fresnes le 29 août 2019

FO DIRECTION RENCONTRE LA GARDE DES SCEAUX

Le 28 août 2019, une délégation de l'Union des syndicats FO du Ministère de la justice a été reçue par Mme Nicole BELLOUBET, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.

A cette occasion, M. Sébastien NICOLAS, Secrétaire général et M Philippe LAMOTTE, Secrétaire général adjoint, ont attiré l'attention de la Ministre sur le management du processus de mobilité des Directeurs des services pénitentiaires.

En effet, depuis plusieurs mois, alors que l'application du cadre statutaire se fait de plus en plus exigeante, parfois au mépris des choix personnels des agents concernés, de nouvelles contraintes apparaissent aux dépens des DSP : refus d'appliquer de manière systématique le dispositif Lemaire lorsque l'affectation du conjoint crée du surnombre, remise en cause de la prise en charge des frais de changement de résidence, retour en métropole obligatoire après une affectation en outre mer.

Jusqu'à présent, nos interventions auprès du Directeur de l'administration pénitentiaire ont permis de trouver des solutions de compromis pénalisant le moins possible les DSP. Mais la pente reste glissante vers un management aveugle de la mobilité servant exclusivement les intérêts de l'administration !

C'est pourquoi, à l'heure de l'élaboration des lignes directrices qui, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi de transformation de la fonction publique traceront les schémas de notre mobilité, il était fondamental de rappeler qu'une mobilité n'est vertueuse et efficace que lorsqu'elle est choisie par l'agent et facilitée par l'administration.

Dans le même registre, nous avons attiré l'attention de Mme la Ministre sur les conclusions du rapport de l'Inspection Générale de la Justice d'octobre 2017 relatif à *La féminisation des métiers du Ministère de la justice* : les évolutions sociologiques du corps des DSP vont avoir un impact direct sur la gestion des carrières mais aussi sur les pratiques managériales quotidiennes dans la mesure où la recherche d'un meilleur équilibre entre les temps de vie sera accentuée.

Mme la Garde des Sceaux s'est montrée particulièrement attentive sur ces sujets.

Les enjeux de la « régulation carcérale » ont été également abordés. Si l'impact de la loi de programmation pour la justice sur la surpopulation reste pour l'heure très incertain, nous avons livré nos inquiétudes tandis que les chiffres de la population pénale hébergée restent toujours élevés.




La Ministre partage nos préoccupations tandis qu'une nouvelle diminution du budget prévisionnel de la justice tout comme une réelle difficulté à identifier des sites susceptibles d'accueillir de nouvelles structures à l'approche des élections municipales pourraient avoir un impact direct sur le programme immobilier pénitentiaire.

Dans ce contexte, la mise en œuvre de dispositifs innovants favorisant la « régulation carcérale » devient indispensable et Mme la Garde des Sceaux s'est engagée à soutenir les sites expérimentaux.

Le Bureau National FO Direction

Syndicat National Pénitentiaire - Force Ouvrière Direction

3 avenue de la Division Leclerc - 94260 FRESNES
syndicat@directeurs-penitentiaires.fr
Contact : snp-fo-direction@orange.fr

 www.directeurs-penitentiaires.fr
 [Directeurs.Services.Penitentiaires](https://www.facebook.com/Directeurs.Services.Penitentiaires)
 [@Directeurprison](https://twitter.com/Directeurprison)